

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



17093319



N° d'entreprise : **0839931809**

Dénomination

(en entier) : **All Services Compagnie**

(en abrégé) : **ASC**

Forme juridique : **Scrl-fs**

Adresse complète du siège : **Rue du Térés, 45 à 4100 Seraing**

Objet de l'acte : Modification de l'actionnariat

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 14 juin 2017, acte le rachat des parts de la société HN2 par Hervé Noirhomme. L'actionnariat se compose donc ainsi :

- Walthère Davister, titulaire de 7 parts sociales ;
- Hervé Noirhomme, titulaire de 7 parts sociales ;
- Claude Guitard, titulaire de 7 parts sociales.

Claude GUITARD
Administratrice déléguée

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/06/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).